



COMMUNIQUÉ de PRESSE des ORGANISATIONS de PRODUCTEURS de CINÉMA

Paris, le 8 juillet 2020

Les producteurs de cinéma félicitent Roselyne Bachelot et saluent son courage d'avoir accepté le portefeuille de la Culture dans une période de bouleversements inédits pour la nation et pour le secteur culturel en particulier.

L'expérience politique et l'énergie de Roselyne Bachelot seront des atouts précieux pour accompagner le secteur cinématographique confronté aux conséquences de la crise sanitaire et aux transformations majeures du paysage audiovisuel français induites par l'arrivée des plateformes.

Les mesures d'urgence prises par le gouvernement pendant le confinement ont, certes, épargné une faillite immédiate à de nombreux producteurs et prestataires des industries techniques.

Toutefois, les entreprises du secteur cinématographique restent dans l'attente d'un **plan de relance sectoriel massif** qui doit, a minima, prévoir le renflouement du CNC ainsi que des mesures financières directes pour les producteurs, comme une majoration du crédit d'impôt cinéma, leur permettant d'absorber les surcoûts liés à la Covid-19. À cet égard, le fonds d'indemnisation et de garantie, mis en place par le CNC, ne remédie que partiellement à la défaillance des assureurs privés, sans pour autant contribuer aux financements des œuvres.

À la veille de la transposition des directives européennes sur les services de médias audiovisuels (SMA), sur le droit d'auteur et sur le câble et le satellite, les producteurs de cinéma demandent instamment à la Ministre nouvellement nommée de veiller à ce que l'intégration des plateformes dans l'écosystème national se réalise avec l'assurance que **les nouveaux services globaux, essentiellement américains, participent au financement de la création comme le font les chaînes de télévision traditionnelles et dans le respect des principes d'exception culturelle et d'indépendance de la création**.

Aussi, les producteurs de cinéma membres de l'Association des Producteurs Indépendants (API) et de l'Union des Producteurs de Cinéma (UPC) abordent-ils la perspective des prochains travaux avec la nouvelle Ministre dans un esprit constructif et seront force de proposition.

Contacts :

Hortense de Labriffe (API- Association des Producteurs Indépendants) tel 06 80 20 52 25
Valérie Lépine (UPC- Union des Producteurs de Cinéma) tel 06 62 58 96 95